

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021

ADSEA 06



SOMMAIRE



04

À PROPOS DE
L'ADSEA 06

15

LA DÉMARCHE QUALITÉ

05

LES MISSIONS DE
L'ADSEA 06

19

LES RESSOURCES
HUMAINES

06

LA MESURE D'IMPACT
SOCIAL À L'ADSEA 06

24

PATRIMOINE, ACHAT,
SÉCURITÉ

08

LES HOMMES ET LES
FEMMES DE L'ADSEA 06

36

FOCUS SUR LA
TRANSFORMATION
NUMÉRIQUE

09

LES EFFECTIFS

40

LA COMMUNICATION

10

LE CHAMP HANDICAP
MENTAL & PSYCHIQUE

44

LE RAPPORT
FINANCIER

13

LE CHAMP SOCIAL-
SOIN

"L'ÉNERGIE DU PASSÉ, FORCE DE L'AVENIR"

À PROPOS DE L'ADSEA 06

L'Association Départementale pour la Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte des Alpes-Maritimes - ADSEA 06 - est une association à but non lucratif, du secteur social et médico-social, créée en 1945 dans les Alpes-Maritimes.

Elle accueille, accompagne et prend en charge de jeunes enfants, des adolescents et adultes souffrant d'un handicap mental, de troubles psychiques ou de graves difficultés d'insertion sociale, au sein d'une vingtaine d'établissements et de services.

Toutes les énergies mobilisées par l'ADSEA 06 tendent vers un seul et même but : viser le développement, l'épanouissement et l'inscription citoyenne de la personne accompagnée sur son territoire.

Un projet associatif ancré sur une histoire et **des valeurs :**



Humaniste

par sa bienveillance
envers les personnes
accueillies



Responsable

par son éthique
et son
professionnalisme



Engagée

par sa solidarité et
sa contribution à
l'action publique



Participante

par son
attachement au
département des
Alpes-Maritimes

LES MISSIONS DE L'ADSEA 06

L'ADSEA 06 prend l'engagement, dans un cadre résolument moderne, collaboratif et évaluatif, d'affirmer l'inscription citoyenne de la personne vulnérable dans son territoire et considère que l'inclusion est un droit réel qui se vit au quotidien.

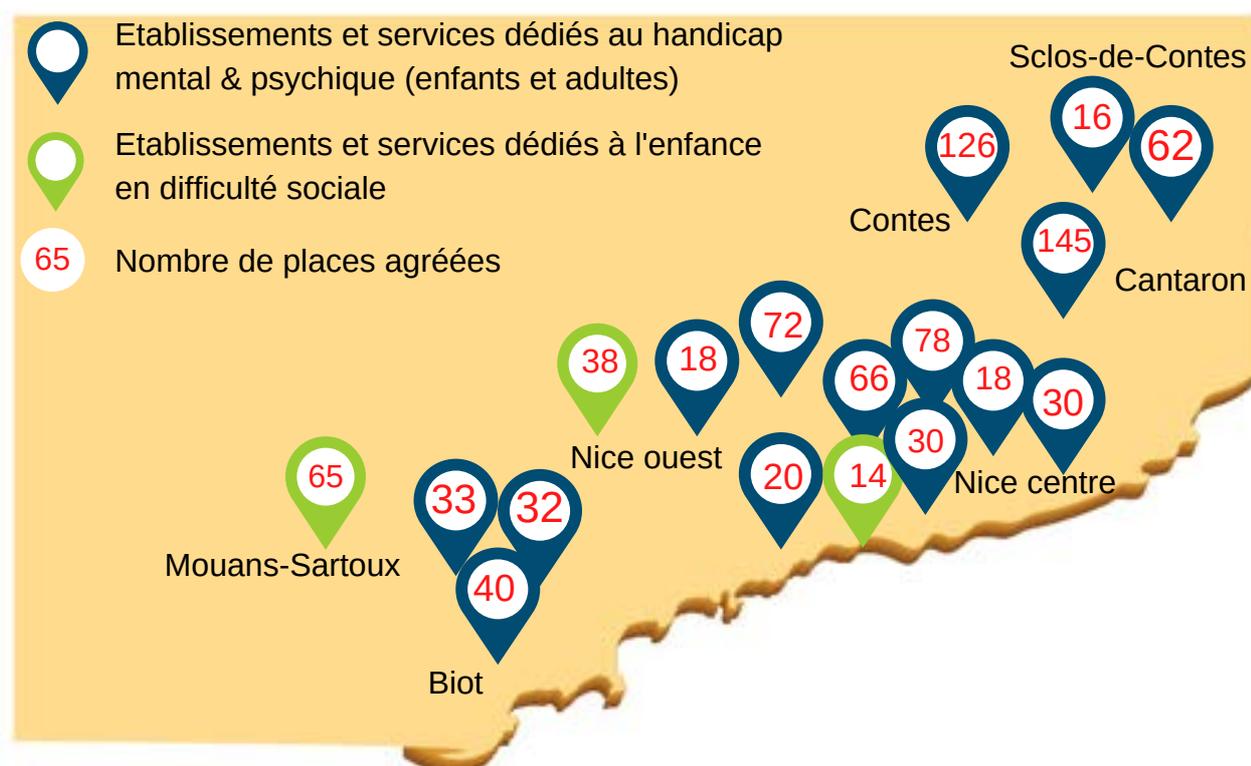
Les interventions des établissements de l'ADSEA 06 sont regroupées en deux champs d'activité :

HANDICAP MENTAL

Le champ "Handicap mental & psychique" se concentre sur l'accueil et l'accompagnement d'enfants, adultes et personnes vieillissantes déficientes intellectuelles. Le champ HANDICAP représente 80 % de l'activité de l'ADSEA 06.

SOCIAL/SOIN

Le champ "Social - Soins" concerne les enfants en difficulté sociale et /ou présentant des troubles du psychisme. Ses missions s'effectuent auprès d'un public de jeunes en difficulté sociale, familiale ou scolaire ainsi que de jeunes d'intelligence normale, présentant des troubles du psychisme importants.



LA MESURE D'IMPACT SOCIAL

Les travaux du Comité d'Évaluation et de Suivi du projet Associatif se sont poursuivis en 2021.

Pour mémoire, l'esprit de la démarche est que fondamentalement, la Mesure d'Impact Social doit être considérée comme une source potentielle de création de valeur plutôt que simplement comme un mécanisme de responsabilisation.

Il semble en effet plus judicieux de promouvoir des outils de mesure destinés aux analyses d'impact largement partagés et faciles à mettre en œuvre qui nécessitent un minimum d'investissement humain et forment un ensemble consensuel.

C'est pourquoi le Comité d'évaluation et de suivi du Projet Associatif (CES PA) s'est engagé dans un processus dynamique d'appropriation de la démarche de mesure d'impact social à partir de projets concrets.



L'objectif est d'intégrer progressivement la démarche d'impact social dès la phase de conception des projets.

A partir de ces exemples concrets, la stratégie de l'Association est de développer progressivement un savoir-faire « maison » qui puisse être transférable à d'autres projets et équipes, sur la base du volontariat.

Dans un processus « apprenant », une méthodologie sera coproduite avec les acteurs de terrain, afin qu'elle puisse progressivement essaimer au sein de l'Association.

La somme des projets ayant recours à cette méthode permettra à l'Association de rendre compte de la valeur associative qui est produite à travers ses activités et de valoriser les effets de son projet de transformation sociale.

En 2021 les travaux ont principalement porté sur la création d'un kit de démarrage rapide de la mesure d'impact social. Ce kit doit, pour une équipe portant un projet, lui permettre concrètement et rapidement de :

- Saisir l'intérêt de l'engagement dans une dynamique collective à impact social,
- Mettre en œuvre une démarche de mesure d'impact social,
- Identifier les étapes clés et les attendus de cette démarche.

CAP 2022 : CAPITALISER, POURSUIVRE, ENRICHIR LA DÉMARCHE MIS

Ces travaux seront poursuivis en 2022 et les années suivantes afin de :

- Finaliser le kit à partir de son utilisation par des équipes volontaires développant des projets,
- Réaliser un guide méthodologique interne de la MIS : capitaliser le savoir-faire, transmettre en complément du kit un support méthodologique associatif pour d'autres initiatives de MIS,
- Organiser la communication associative : article à proposer pour les prochains Bulletins de communication et mettre en œuvre des actions de présentation de la démarche dans les établissements.

LES HOMMES ET LES FEMMES DE L'ADSEA 06

Organigramme

Conseil d'Administration

Charles ABECASSIS
Président

Direction Générale

Erik LA JOIE
Directeur Général
Bruno GOUYSSSE
Directeur Général Adjoint

SIEGE SOCIAL

Direction Adm. & Financière

Laurence VICARI
Directrice

Direction des Ressources Humaines

Kristel BARISIC
Directrice

Direction Patrimoine Achats Sécurité

Cécile BRANDINELLI
Directrice

CHAMP HANDICAP

Complexe Les Terrasses

Renaud MARSON
Directeur

Complexe Les Chênes

Philippe LACOUT
Directeur

Complexe de Sophia

Estelle LION
Directrice

Complexe Val Paillon

Michèle GARDONCINI
Directrice

Complexe EPIS

Bruno GOUYSSSE
Directeur par intérim

CHAMP SOCIAL- SOIN

DITEP La Luerna CEP La Nartassière Service Prévention

Ouarda LIAUTAUD
Directrice

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

• LE BUREAU

Président : Charles ABECASSIS
Vice-Président : Michel ROUX
Secrétaire Général : Sirio PIAZZESI
Secrétaire Général Adjoint : Denise VANEL
Trésorier : Jacques MARIACCI
Trésorier Adjoint : Michel MINETTI
Conseillers techniques : Annick BOUSQUET,
Jacques BELIN, Jacques TOURNAYRE

Le Conseil d'Administration de l'ADSEA 06 est
composé de membres bénévoles élus :

• AUTRES MEMBRES

ADAPEI-AM

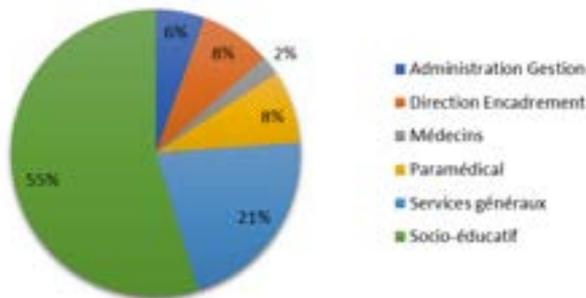
LES EFFECTIFS



624

PROFESSIONNELS EN 2021

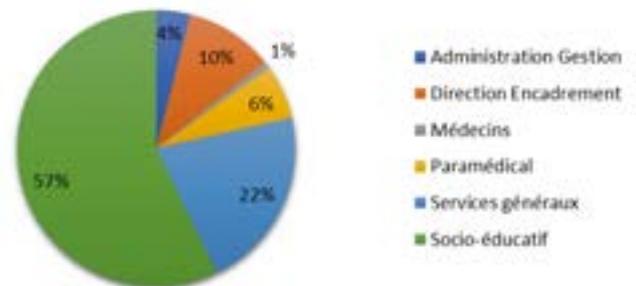
Effectif Champ Handicap
au 31/12/2021



74,14 %

de l'effectif total

Effectif Champ Social Soins
au 31/12/2021

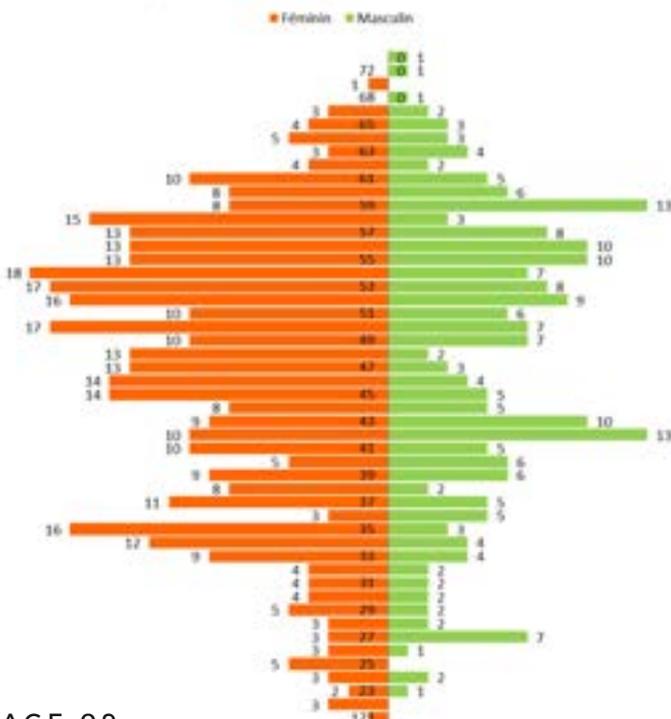


20,62 %

et **5,24 %**

de l'effectif total pour le Siège Social

Pyramides des âges au 31/12/2021



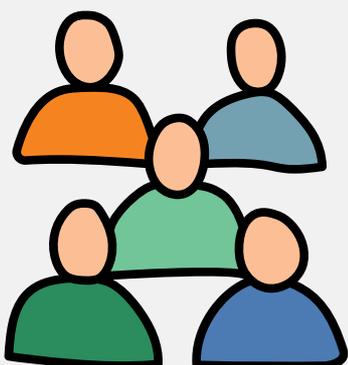
L'effectif de l'ADSEA 06 reste stable.

La part du personnel éducatif et social représente toujours la moitié du personnel de l'Association (52 %). La répartition femme/homme demeure inchangée, l'effectif associatif reste très féminisé.

En ce qui concerne la répartition par tranches d'âges on note, une part importante de l'effectif âgé de plus de 54 ans. Le vieillissement des personnels de certaines fonctions est une préoccupation importante de l'Association qui doit anticiper les départs à la retraite des personnels concernés sur des fonctions parfois pénuriques.

LE CHAMP HANDICAP MENTAL & PSYCHIQUE

CHIFFRES-CLÉS

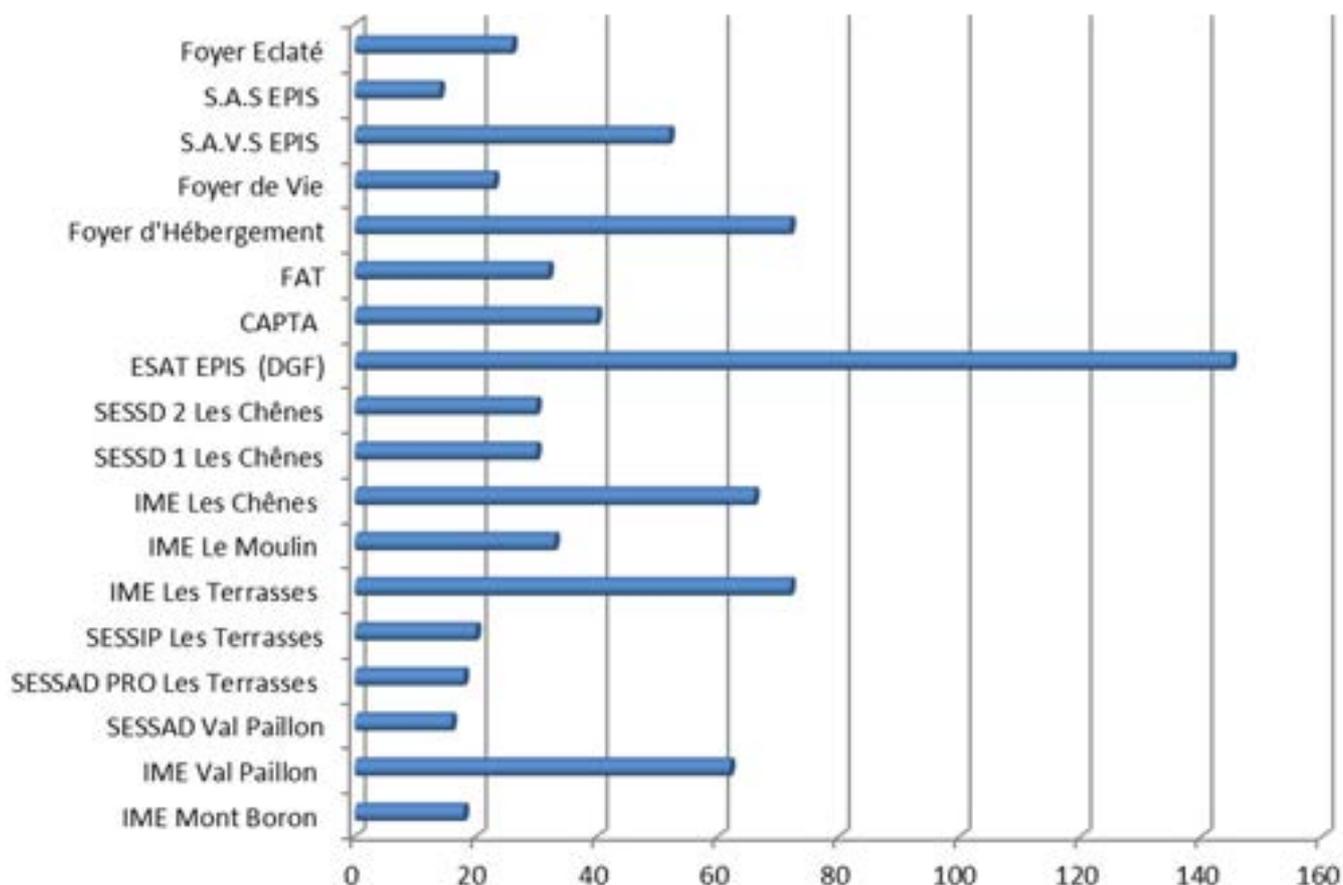


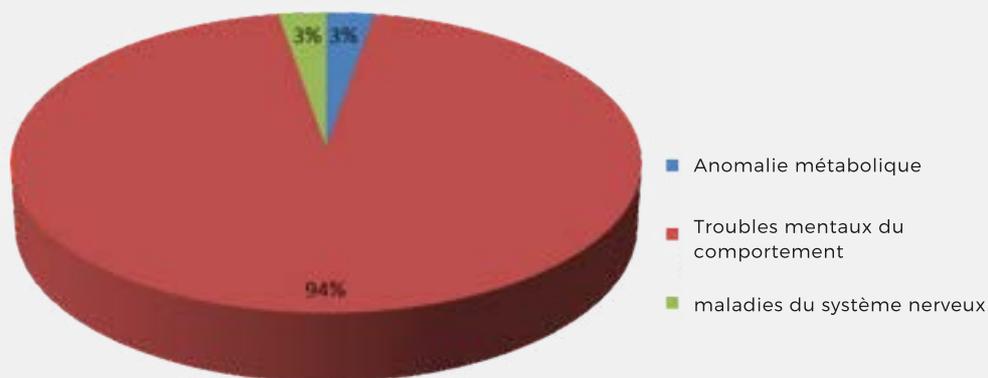
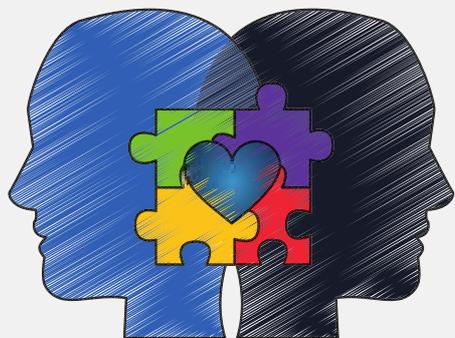
769

PLACES AGRÉÉES

- dont :
- 196 en internat
 - 572 en externat

Nombre de places agréées HANDICAP





94% DES PERSONNES ACCUEILLIES

souffrent de troubles mentaux du comportement

LES ACTIONS PHARES - 2021

La crise sanitaire de 2021 a encore une fois impacté l'activité des établissements et services. Les recommandations, les plans continus d'activité, les injonctions, etc... ont nécessité une adaptation quasi-quotidienne des organisations mais aussi de la prise en charge et des pratiques professionnelles.

Cette période difficile n'a cependant pas empêché de belles dynamiques de travail et des projets exceptionnels de voir le jour:

LES RENCONTRES SPORTIVES MISES À L'HONNEUR:

Lancement de la tournée Handi-Voile 2021, plusieurs établissements ont répondu présent à l'appel.



Rencontre entre les jeunes du complexe Les Chênes et la championne du monde de longboard dancing 2020 - Marina CORREIA.

Une année synonyme de culture et créativité :



En septembre 2019, l'équipe du SESSAD n°2 a créé l'Atelier Matisse en collaboration avec le Musée Matisse. Celui-ci a pour objectif majeur : l'ouverture sur la culture par l'Art. La production finalisée s'est traduite par, un court-métrage d'animation entièrement réalisé par 14 jeunes du SESSAD, projetée au Musée Matisse le samedi 27/11/2021.

Broderie, sérigraphie, confection couture, nos résidents du complexe Epis continuent leurs réalisations malgré quelques problèmes d'organisations liés à la crise sanitaire.

A l'ESAT EPIS, beaucoup d'activités manuelles et de création ont été mises en place. Au vu du public vieillissant, plusieurs activités se sont orientées vers des jeux de mémorisation, atelier senior.

Une sensibilité particulière aux enjeux environnementaux :

Les jeunes de l'IME les chênes, en partenariat avec Véolia sur le site des Chênes, continuent de trier et de valoriser les déchets de l'établissement. Cette action contribue ainsi à réduire drastiquement notre empreinte carbone et à sensibiliser les jeunes aux enjeux environnementaux.



Le SESSAD n°1 quant à lui met en place des ateliers différents en lien avec les besoins des usagers afin de développer leur curiosité concernant l'environnement.

Nos jeunes dans le monde professionnel :



Les jeunes du Complexes Les Terrasses (SESSAD pro, SESSIP et SIPFP) qui ont un projet d'orientation professionnel ont été sollicités pour participer à DUODAY. Cette journée permet la rencontre, de créer des vocations mais aussi de faire naître des opportunités de collaborations futures. 6 jeunes ont pu participer à cette journée dont Anastasia qui a effectué un stage au service jeunesse de Cagnes sur Mer.



L'IME Val Paillon a mis en place un partenariat avec le SESSAD « Corniche Fleurie » de l'APREH. Dont l'une des actions est la mise à disposition de la cuisine semi-professionnelle de la SIPFP le vendredi : deux éducateurs et 2/3 jeunes du SESSAD utilisent l'atelier cuisine pour une mise en situation concrète.

LE CHAMP SOCIAL-SOINS

CHIFFRES-CLÉS



Et plus de

117

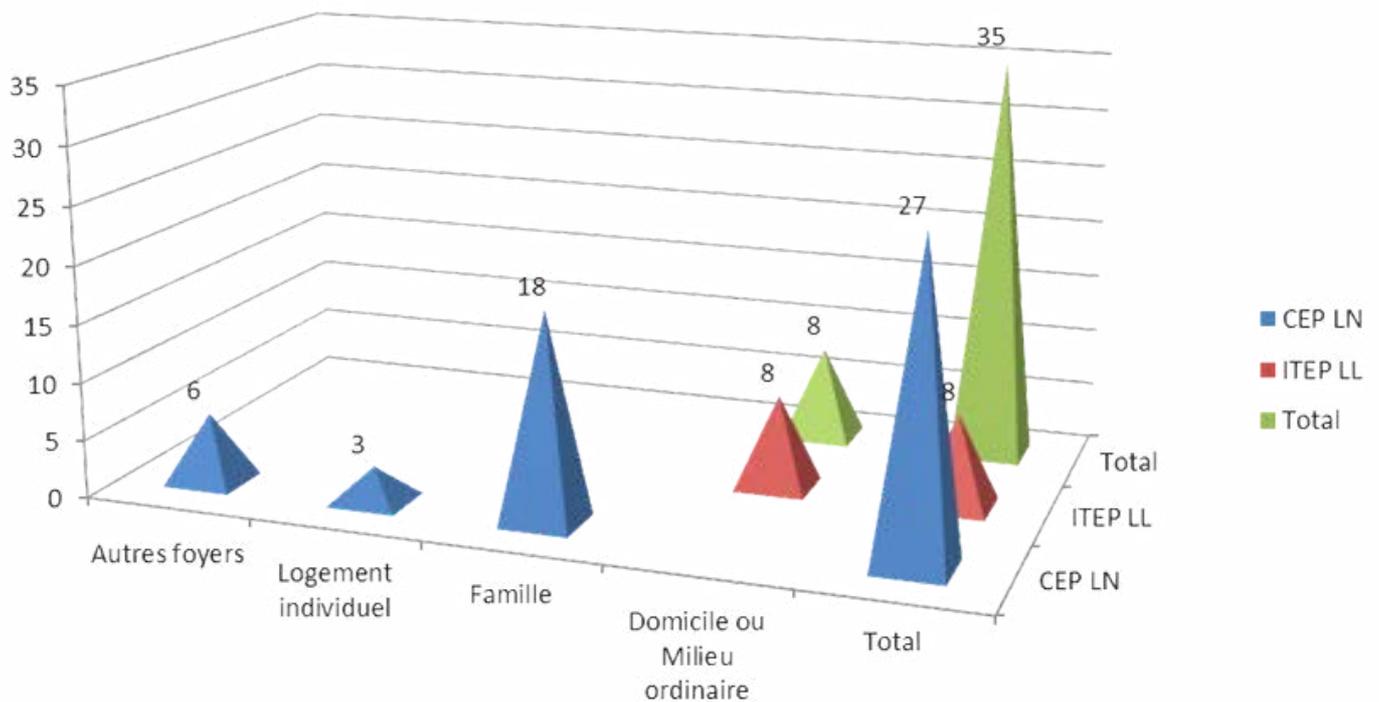
PLACES AGRÉÉES

au CEP La Nartassière et DITEP La Luerna

510

accompagnements en prévention spécialisée

Motifs de sortie des effectifs :



LES ACTIONS PHARES - 2021

La crise sanitaire a eu des conséquences sociales sur les bénéficiaires accompagnés, l'activité des professionnels et les organisations ont été mises à rude épreuve.

Cette crise a impacté la manière de travailler des personnels du champ Social - Soins qui ont été amenés à réinterroger leurs pratiques et proposer de nouvelles formes d'interventions en distanciel afin de maintenir le lien avec le public.

De belles initiatives ont malgré tout vu le jour durant cette année 2021:

Création à La Luerna d'un nouvel atelier technique "Maintenance des Bâtiments Collectivité".

Création d'un projet de permaculture autour du restaurant d'application.

Ouverture d'un local pour le Secteur de la Vallière pour le Service de Prévention. Ce local est situé 26, boulevard René Cassin et permettra d'accueillir les jeunes de ce secteur, leur proposer un accompagnement éducatif et individualisé,



Une année sous le signe de la sensibilisation aux questions environnementales:

L'institut La Luerna a effectué sa première sortie avec l'association SOS Grand bleu qui a permis aux adolescents de découvrir les actions visant à protéger la faune et la flore de Méditerranée, notamment les espèces menacées par le développement des activités humaines

Insertion professionnelle:

L'équipe de l'ASP s'est particulièrement attachée à travailler autour des deux grandes problématiques rencontrées par le public de la prévention, à savoir : l'offre de loisirs et l'insertion professionnelle.



Le CEP a enregistré : 95 départs en stages ; 15 contrats de professionnalisation ainsi qu'une réorganisation des mises en stages en lien avec l'expertise technique et éducative.

LA DÉMARCHÉ QUALITÉ

La démarche d'évaluation continue de la qualité a été particulièrement mobilisée dans nos établissements durant l'année 2021 avec la réalisation de nombreuses évaluations internes et externes en conformité avec le décret N° 2007-975 du 15/05/2007.

- 15 évaluations internes ont été réalisées au sein des établissements en collaboration avec le département qualité,
- 3 évaluations externes ont été réalisés par des organismes extérieurs habilités comme précisé dans le décret.



La réalisation de ces évaluations a demandé une grande mobilisation des professionnels de terrain et de l'ensemble des personnels, des bénéficiaires et de leurs représentants légaux par l'intermédiaires des CVS. L'ensemble des acteurs a été associé dans une démarche participative à chaque étape de la formalisation des évaluations : élaboration et validation des référentiels, participation des professionnels et des bénéficiaires durant le déroulement du scoring, validation des résultats avec les différentes instances et élaboration d'un plan d'action pour chaque structure évaluée.

La mise en perspective et l'analyse des résultats des évaluations internes et externes, représente aujourd'hui un véritable levier de progression dans la dynamique d'amélioration continue de la qualité de l'accompagnement des personnes accueillies.



L'évolution des missions de l'association réaffirmée dans la stratégie managériale annuelle, la refonte des textes législatifs et décrets relatifs à l'organisation et à la transformation du système de santé ainsi que les nouveaux ajustements liés à l'actualisation du système d'évaluation des ESSMS par la Haute Autorité de Santé, replacent le département qualité au cœur d'une dimension transdisciplinaire.

La qualité n'est plus définie comme un concept venant se superposer au travail déjà engagé sur le terrain par équipes mais s'inscrit comme une démarche intégrée aux pratiques professionnelles.

La démarche qualité s'inscrit dans un environnement médico-social toujours en mouvement, permettant d'adapter au plus juste les actions d'amélioration en fonction de l'organisation, des missions et des usagers de chaque établissement. Cette dynamique de mouvement exige pertinence, adaptabilité et réactivité.

Malgré une année difficile et parsemée d'incertitudes liées à la situation sanitaire, la démarche qualité associative poursuit ses missions et se définit plus que jamais comme :

- [Accessible à tous et adaptable pour tous](#) : elle doit pouvoir être mise en œuvre par tous les services, quelles que soient la taille et les modalités d'organisation, par l'ensemble des professionnels, quel que soit leur fonction et pour tous les usagers accueillis,
- [Participative pour le plus grand nombre](#) : elle engage le directeur, mobilise le référent qualité et l'ensemble de l'équipe pluridisciplinaire ainsi que tous les acteurs de terrain (usagers, partenaires, financeurs, autorités de contrôle...),
- [Dynamique et consensuelle](#) : elle développe un état d'esprit commun, instille une force et une énergie qui s'inscrivent progressivement dans l'ensemble des pratiques professionnelles du quotidien,
- [Intégrée aux pratiques professionnelles](#) : le temps de réflexion et d'analyse investis quotidiennement autour de l'amélioration des pratiques professionnelles, permettent à la démarche une plus grande efficacité dans la proximité et la réalité de terrain; La démarche qualité devient alors un processus concernant l'ensemble des activités qui concourent à l'amélioration de la prestation proposée et s'inscrit dans la durée. Elle permet de mesurer en continu les décisions prises et les activités réalisées.

La Responsable Qualité Chargée de Mission, coordonne le développement transversal de la démarche pour l'ensemble des établissements de l'Association. Celle-ci reste relayée dans chaque établissement par le référent qualité qui, sous couvert de sa direction, en assure la mise en œuvre et le suivi auprès des équipes.

Le département a poursuivi en 2021 sa mission d'amélioration des pratiques professionnelles au service des usagers au travers de quatre objectifs prioritaires :



1 Réaliser en collaboration avec les directions des établissements et services, les évaluations Internes et externes des structures concernées par le calendrier associatif :

- Réalisation d'évaluations internes de 15 établissements et services de l'association,
- Organisation et suivi de la réalisation de 3 évaluations externes par un organisme habilité.

2 Assurer l'actualisation et la continuité du suivi des Plans d'action en collaboration avec les directions d'établissements, les référents qualités et les équipes pluridisciplinaires, dont les résultats s'inscrivent chaque année dans les rapports d'activités :

- Construire les nouveaux plans d'actions à partir des résultats des dernières évaluations internes,
- Poursuivre l'aide technique et méthodologique du suivi des plans d'action dans l'organisation concrète de la démarche qualité sur le terrain des établissements et services,
- Accompagner les directeurs, les chefs de service et les référents qualités dans l'utilisation de l'outil d'évaluation,
- Contribuer à la remontée d'information et la transcription des actions menées sur le terrain afin de valoriser les actions engagées.

3

Optimiser dans une cohérence associative, la mise à jour des outils et procédures utilisés par les établissements et services :

- Accompagner les structures dans la mise à jour des outils règlementaires,
- Elaborer des procédures associatives en collaboration transversale avec d'autres services de l'association.

4

Assurer la veille documentaire et règlementaire du processus d'évaluation de l'ensemble des établissements et services de l'Association :

- Elaborer, suivre et mettre à jour le calendrier général pluriannuel des évaluations internes et externes de tous les établissements et services en fonction des textes règlementaires en vigueur,
- Organiser une veille juridico-technique autour de l'usager,
- Assurer un appui à la démarche qualité générale des établissements et services.

PERSPECTIVES -



- Assurer la mise à jour de la démarche qualité associative en lien avec de la réforme du dispositif d'évaluation de la qualité réformé par la loi n° 2019-774 du 24 juillet 2019 relative à l'organisation et à la transformation du système de santé,
- Organiser et assurer le suivi des plans d'action des structures ayants réalisés leurs évaluations internes et externes en 2021,
- Reconduire les missions en cours telles que :
 - Apporter un soutien technique aux directeurs et référents qualité dans le cadre de la mise à jour des outils et procédures,
 - Participer aux COPIL transversaux associatifs,
 - Participer à la veille documentaire et règlementaire en lien avec la démarche qualité.

LES RESSOURCES HUMAINES

UNE NOUVELLE IMPULSION DE LA POLITIQUE RH ASSOCIATIVE : UNE DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES AU PLUS PROCHE DU TERRAIN

Dans le cadre de la stratégie d'activité de l'ADSEA 06 2021-2025, la politique de Ressources Humaines a poursuivi son action en faveur du "pouvoir d'agir" de chacun. L'objectif est de permettre à chaque salarié d'être acteur du changement et d'y contribuer.

Pour impulser cette nouvelle politique RH à un niveau associatif mais aussi collaborer et coopérer dans la transversalité, une nouvelle organisation de la Direction des Ressources Humaines a été mise en œuvre pour être au plus près du terrain.

Objectifs principaux :

- Rapprocher la Direction Générale et les établissements et services pour mieux répondre aux besoins des professionnels,
- Impulser et animer une politique RH garantissant l'équité et l'égalité de traitement entre les salariés de l'Association,
- Contribuer à l'amélioration du dialogue social en dotant l'Association d'indicateurs et d'outils d'analyse permettant de suivre l'efficacité des politiques associatives.



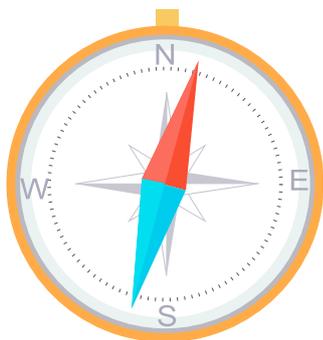
Méthode et calendrier de mise en œuvre :

Deux sites pilotes (Complexe de Sophia et Les Chênes) disposaient de postes de RRH.



Ces sites sont apparus prédisposés à une expérimentation.

Pour ce faire, les personnes déjà en poste de RRH sur ces complexes ont étendu leurs missions en transversalité au niveau de l'Association.



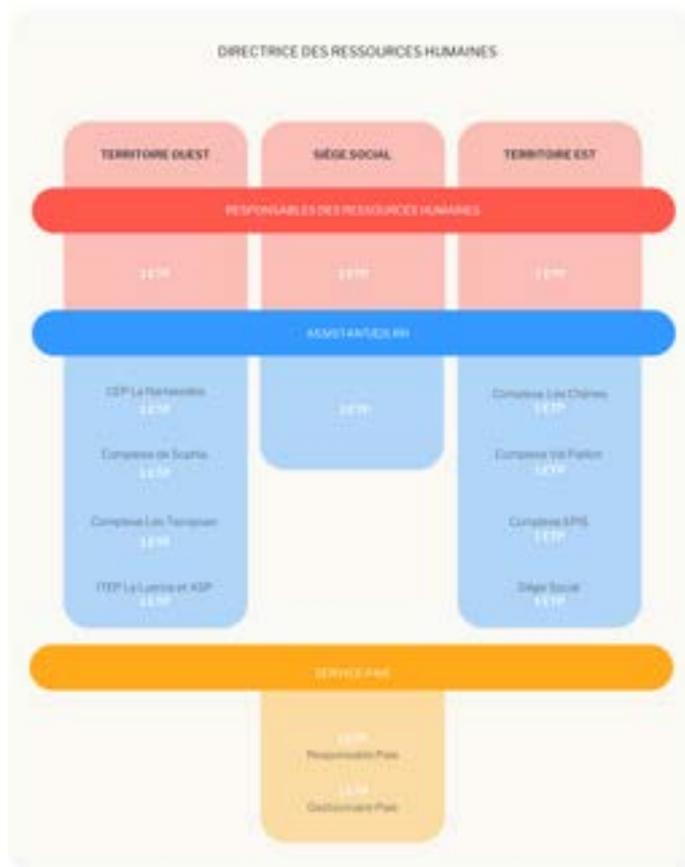
Deux territoires ont été déterminés :

OUEST : Complexes de Sophia, Les Terrasses, CEP La Nartassière, ITEP La Luerna, et ASP confiés à Florence ABOU-FRUGIER

EST : Siège Social, Complexes Val Paillon, EPIS, Les Chênes, Mont-Boron confiés à Karène LIAUTAUD

Après une période expérimentale de février à septembre 2021, cette nouvelle organisation a été validée par le Comité de pilotage et entérinée par le Bureau du Conseil d'Administration.

Organisation RH : Les acteurs des Ressources Humaines :





Il existe désormais dans chaque Complexe un(e) assistant(e) RH rattaché(e) à un(e) Responsable RH de territoire placé(e) sous la responsabilité directe de la Direction des Ressources Humaine.

Missions des RRH de Territoire :

Les deux Responsables RH (RRH) de territoire viennent en soutien des assistantes RH dans chaque établissement.

Leur mission est notamment de :

- Contribuer au développement et à l'optimisation de la Gestion des Ressources Humaines de l'Association sur le territoire (GPEC, politiques RH associatives...),
- Assurer une mission de conseil et de support auprès des Directions d'établissement et des opérationnels,
- Assurer le suivi des entretiens professionnels.

Missions des Assistant(e)s RH :

Les Assistant(e)s RH assurent dans leur établissement de rattachement l'ensemble des missions relatives à la gestion du personnel : contrat de travail, gestion de la mutuelle et de la prévoyance, formation, paie... Ils/Elles sont les interlocuteurs privilégiés des salariés au quotidien sur les questions de Ressources Humaines et font le lien entre la Direction des Ressources Humaine et la vie des établissements.

Mission du service RH du siège social :

Composé d'une RRH, de 2 assistantes RH, d'une Responsable Paie et d'une gestionnaire Paie le service RH du siège social contribue au développement et à l'optimisation des Ressources Humaines dans une vision associative et transversale en lien avec les RRHT et les Assistant(e)s RH d'établissement : droit du travail, plan de développement des compétences, veille juridique, dialogue social, s'assurer de l'harmonisation des pratiques afin de garantir l'équité, gestion de l'ensemble des opérations de paie et déclarations afférentes.



ZOOM SUR LA MOBILITE PROFESSIONNELLE : UNE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES FAVORISANT LES PARCOURS PROFESSIONNELS



Depuis de nombreuses années l'ADSEA 06 s'est engagée à développer des outils favorisant les parcours professionnels des salariés.

Dès la fin de l'année 2008, par la signature de son accord GPEC, l'Association s'engageait dans le déploiement d'outils associatifs, mis à la disposition des salariés afin de leur donner une lisibilité et un pouvoir d'agir sur leur parcours professionnel :

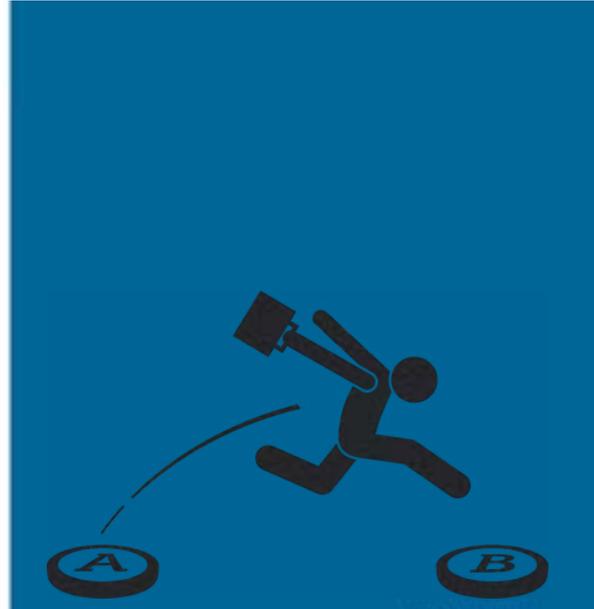
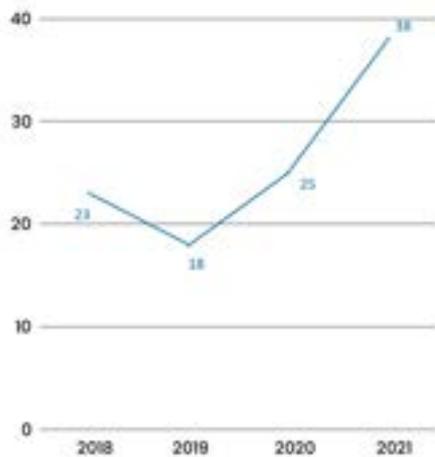
- Convention de mobilité-intégration : prévoyant la possibilité d'occuper un poste dans un autre établissement de l'Association avec la possibilité de reprendre son poste d'origine à l'issue de la convention,
- Convention de stage de découverte : mise en œuvre d'une période d'observation dans un autre établissement vers un autre public,
- Convention de mise en situation professionnelle : organisation d'une période au cours de laquelle le salarié occupera une autre fonction que sa fonction d'origine,
- Parcours de pré-qualification à destination à la fois des salariés souhaitant évoluer vers des fonctions de cadres et des salariés souhaitant changer de fonction pouvant aboutir à l'entrée du salarié dans une formation qualifiante financée sur le plan de développement des compétences.

Convaincue que la mobilité professionnelle est un outil fondamental pour dynamiser les parcours professionnels et pour lutter contre l'usure professionnelle, elle a fait le choix de la promouvoir.

La nouvelle organisation RH est un réel élément facilitateur de la mobilité professionnelle (relations de proximité, recueil des souhaits, fluidité de l'information...),

Une procédure associative relative à la mobilité interne a donc été définie.

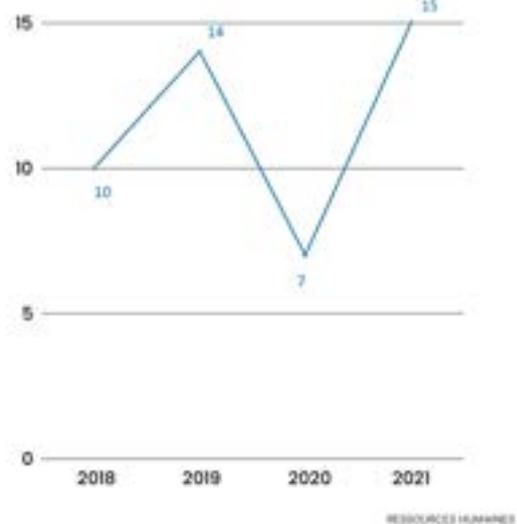
Conventions de mobilité



L'année 2021 a donc connu grâce à une gestion des Ressources Humaine plus transversale et plus proche du terrain un accroissement important des conventions de mobilité et des affectations définitives.

- 2021 : 20 (dont 4 suite à une convention de mobilité)
- 2020 : 7 (dont 2 suite à une convention de mobilité)
- 2019 : 14 (fermeture UPT + ASP de Grasse)
- 2018 : 10

Changements définitifs d'affectation



PATRIMOINE - ACHATS - SÉCURITÉ (DPAS)

PRÉSENTATION

La Direction Patrimoine-Achats-Sécurité a pour mission de :

- Déterminer et met en œuvre en œuvre de politiques associatives dans un but d'anticipation et de programmation, dans les domaines suivants :
 1. Gestion du patrimoine immobilier de l'association,
 2. Politiques d'achats,
 3. Hygiène, sécurité, conditions de travail et environnement.
- Développer des organisations fonctionnelles transversales dans une optique de d'harmonisation, d'optimisation des ressources et de maîtrise des risques,
- Conseiller du point de vue technique le D.G. et les Directeurs de complexe sur les dossiers liés à ces domaines et à l'organisation générale.



Les moyens humains alloués à ce service sont de :

- 1 ETP pour la direction du service,
- 1 ETP pour la mise en œuvre des politiques Achats,
- 1 ETP pour la coordination Hygiène-Sécurité-Environnement.



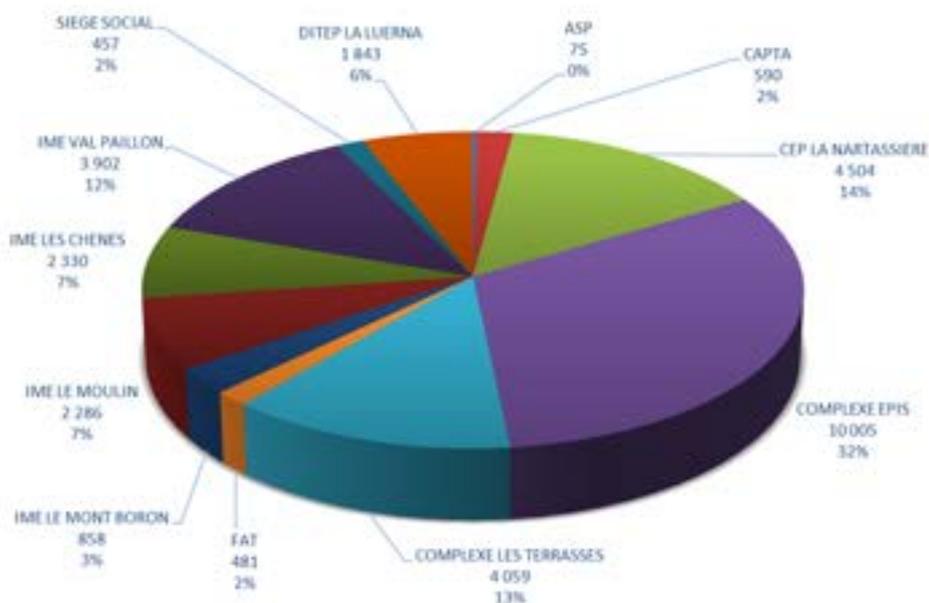
Afin d'assurer au mieux leurs missions, les personnels du service se déplacent très régulièrement dans les établissements, à la rencontre des directeurs et de leurs équipes. Par ailleurs, ils collaborent étroitement avec les autres services du Siège : Comptabilité/Gestion, Ressources Humaines et Communication.

A l'image de l'année 2020, mais dans une moindre mesure, la pandémie de COVID19 a impacté l'activité de la DPAS. Le fonctionnement des établissements et services ayant encore été affecté, les mesures d'accompagnement spécifiques mises en place en 2020 ont perduré.

De plus, la profusion de notes et consignes diverses émanant des Ministères tout au long de l'année (et en particulier sur l'obligation vaccinale) a nécessité un important travail d'analyse et de synthèse, avant transposition dans les plans de continuité d'activité. Parallèlement, un effort accru de communication auprès du Bureau du Conseil d'Administration et du CSE a été produit, afin de garantir à ces instances une information précise et régulière.

GESTION DU PATRIMOINE IMMOBILIER

Au 31/12/2021, l'ADSEA06 exploite 31 388 m² répartis sur 53 sites et 13 communes. L'association est propriétaire de ces surfaces à 92%.



COMMUNES	M ²	%		
La Roquette s/Siagne	200	1%	25%	Territoire Ouest
Biot	3 356	11%		
Le Cannet	1 189	4%		
Mouans-Sartoux	2 160	7%		
Mougins	955	3%		
Nice	9 757	31%	31%	Nice
La Trinité	40	0%	44%	Territoire Est
Cantaran	3 581	11%		
Drap	1 486	5%		
La Pointe de Contes	516	2%		
Contes	4 999	16%		
Sclos-de-Contes	2 550	8%		
L'Escarène	600	2%		
TOTAL :	31 388			

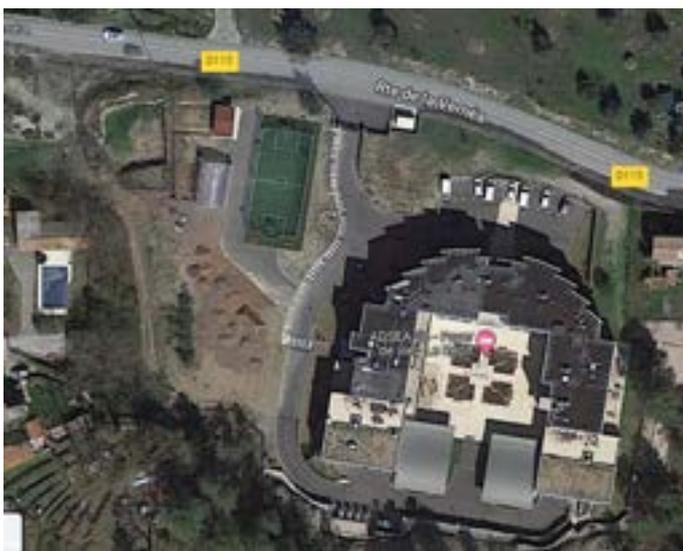
FAITS MARQUANTS ET PROJETS IMMOBILIERS



L'association a finalisé la vente en mars 2021 de la bâtisse de Châteauneuf-de-Grasse, exploitée durant 22 ans par l'IME le Moulin. Malgré de nombreuses embuches et rebondissements, le bien a finalement été cédé à un promoteur et transformé en une petite copropriété d'appartements.

COMPLEXE VAL PAILLON

Le projet de délocalisation de l'IME Val Paillon de son implantation historique de Sclos-de-Contes a été concrètement lancé. Le Conseil d'Administration de l'association ayant validé le projet de construction d'un établissement de 18 places sur notre terrain des Mouchettes à Contes, un comité de pilotage spécifiquement constitué par des représentants de la direction de l'établissement, de la direction générale et du conseil d'administration, a sélectionné une équipe de maîtrise d'œuvre pour mener à bien ce projet.





La nouvelle méthodologie de travail collaborative mise en œuvre en 2020 pour la rédaction du Programme Technique Détaillé (PTD) a été reconduite en 2021. Les salariés, représentant l'ensemble des métiers du complexe, ont été sollicités à l'occasion de réunions institutionnelles ou de réunions spécifiques. Ils ont ainsi pu exprimer leurs attentes, issues à la fois de la connaissance du public et de l'exploitation des bâtiments.

Celles-ci ont été prises en compte dans l'avant-projet sommaire remis par la maîtrise d'œuvre en janvier 2022. Leur collaboration sera à nouveau sollicitée dans les étapes à venir, en particulier en phase APD (avant-projet définitif) et en phase PRO (projet).

CALENDRIER PRÉVISIONNEL



COMPLEXE EPIS

En application des objectifs inscrits au CPOM, la restructuration de l'offre d'habitat et d'accompagnement socio-éducatif du Complexe EPIS est à l'œuvre. Son ambition est de créer un véritable dispositif adapté à l'évolution des besoins et attentes des personnes accompagnées.

D'une part, il s'agit de développer des modalités d'hébergement plus inclusives. C'est ainsi que l'association a fait l'acquisition de six appartements dans le programme immobilier neuf « Rive Gauche » à Drap. En raison de la crise sanitaire, la livraison initialement prévue fin 2020 a été décalée à février 2021, suivie d'une mise en service en mars.



La grande proximité de ces appartements avec la résidence « Les Noisetiers » permet de développer les mutualisations, mais aussi de sécuriser le travail sur l'autonomie des usagers.



D'autre part, il s'agit de réhabiliter entièrement la résidence « Les Noisetiers » afin d'offrir une qualité de prestation hôtelière comparable à celle des résidences de Contes « La Tour d'Epis » et « Le Répit ». Les travaux ont débuté mi-novembre 2021, ils devraient s'achever fin juillet 2022 en vue d'une mise en service en décembre.



A terme, ces deux opérations immobilières permettront à l'association de se séparer des résidences semi-collectives « Las Ayas » et « Le Soleil » début 2023.



« Las Ayas »

« Le Soleil »



COMPLEXE LES CHÊNES

Le projet de complexe a été réécrit et finalisé en 2021. Celui-ci aura nécessairement des impacts du point de vue patrimonial, puisqu'il consiste à regrouper les deux IME Chênes et Mont Boron sur le site des Lilas.

Le projet consistera donc à réhabiliter le bâtiment principal et à créer des surfaces supplémentaires pour lesquelles deux options sont à l'étude. L'équipe de direction du complexe, accompagnée par la DPAS, a entamé au dernier trimestre un travail de définition des besoins, notamment en termes d'occupation et de surfaces.

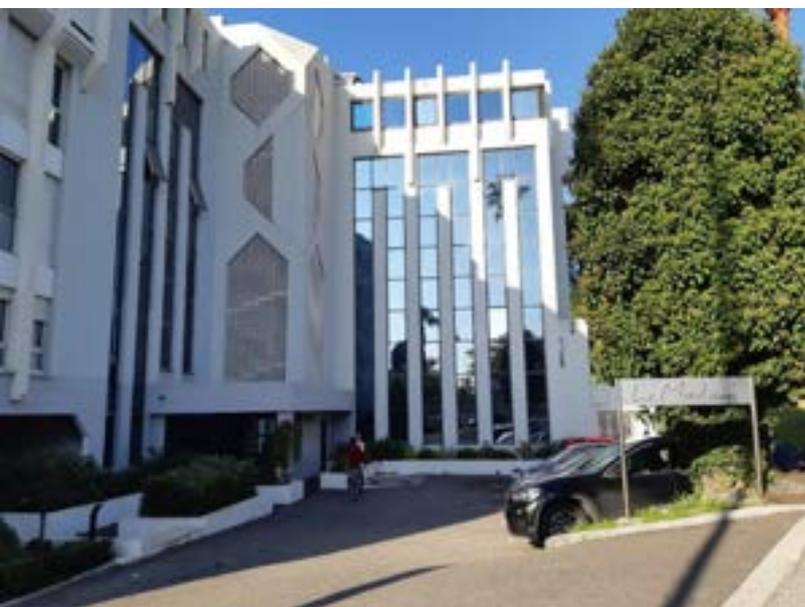
Ce préprogramme servira de base aux études de faisabilité, en s'appuyant sur l'étude de site remise en septembre par l'assistant à maîtrise d'ouvrage SAMOP.



Cette étude a mis en lumière la problématique de l'accès au site des Lilas (voie d'accès unique, étroite et sinueuse), ce qui nous a conduit à étudier les possibilités d'élargissement de la route répondant à la fois aux problématiques d'exploitation (passage de nos bus) et aux contraintes du règlement de sécurité incendie.

Les travaux de voirie, incluant la reconstruction d'un mur de soutènement partiellement effondré, sont planifiés durant l'été 2022 afin de ne pas pénaliser l'établissement dans son fonctionnement. Ils constitueront la 1ère tranche de travaux d'un programme de plus grande ampleur.

COMPLEXE LES TERRASSES



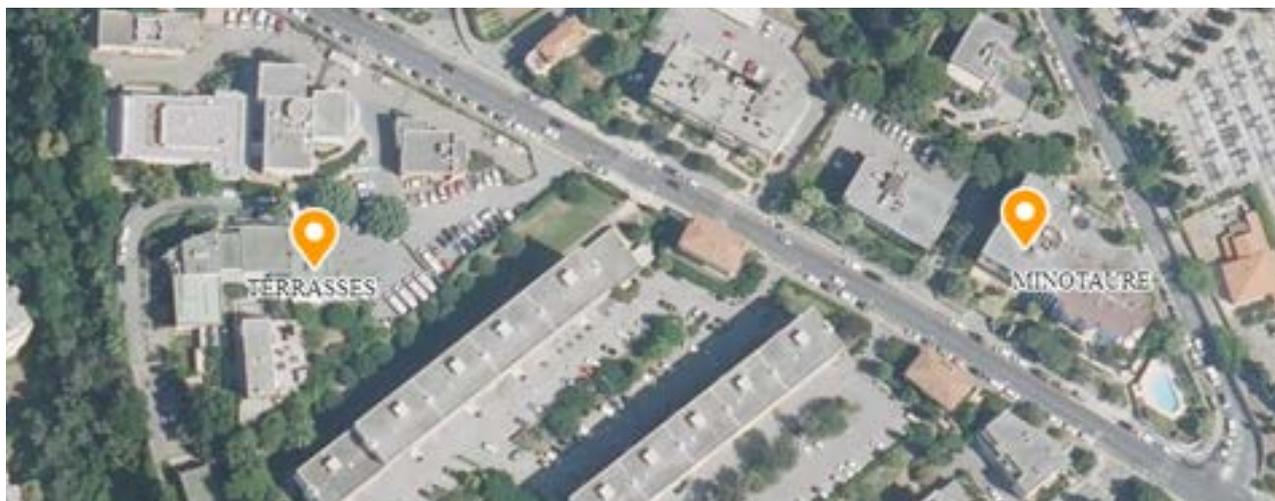
L'association a fait l'acquisition de locaux à usage de bureaux (355 m²) dans l'immeuble « Le Minotaure » au 34 avenue H. Matisse à Nice, afin d'y installer le SESSIP et le SESSAD PRO.

Bien qu'en relatif bon état, des travaux se sont avérés nécessaires pour répondre aux besoins des deux services mais aussi pour répondre aux exigences de sécurité et d'accessibilité applicables aux établissements recevant du public. Les travaux se sont déroulés sur le 1er trimestre 2021 pour une ouverture en avril 2021.



Le SESSIP a ainsi quitté le bâtiment de l'avenue H. Dunant à Nice nord, qu'il louait depuis 1994. Ses 400m² répartis du 5 niveaux étaient vétustes et ne répondait plus aux besoins des personnes accompagnées.

Les trois services des Terrasses (IME, SESSIP et SESSAD PRO), ainsi recentrés sur l'avenue Henri Matisse à l'ouest de Nice, se meuvent en véritable complexe, leur proximité géographique offrant des perspectives de mutualisations humaines et matérielles et un parcours fluidifié pour les usagers.



Des travaux d'aménagement se sont déroulés à l'IME les Terrasses en fin d'année 2021 (Accueil, secrétariat, bureaux des chefs de service et atelier cuisine de la SIPFP) afin d'adapter les locaux aux nouveaux besoins.

Un atelier buanderie et des vestiaires pour les usagers seront par ailleurs créés à proximité de la cuisine, durant le 1er trimestre 2022.

Enfin, il restera à créer un atelier espaces verts ainsi qu'un nouveau réfectoire avec zone self (sur 2023-2024 - projet actuellement à l'étude).



POLITIQUES D'ACHATS MUTUALISÉS



La Direction Patrimoine-Achats-Sécurité fait face, dans le cadre de la mise en œuvre de politiques d'achats mutualisés, aux enjeux suivants :

- Participer à l'élaboration des budgets des établissements afin de définir les justes besoins et d'élaborer des actions achats globales et transverses,
- Identifier les risques associés aux achats,
- Construire un panel de fournisseurs adaptés aux besoins actuels et futurs de l'association en intégrant la dimension RSO,
- Mutualiser les achats afin de proposer des conditions financières et une qualité de service identiques pour tous les établissements,
- Sécuriser durablement les conditions négociées par la mise en place d'accords-cadres,
- Accompagner la démarche achats responsables (définition du juste besoin, réduction des consommations, amélioration de la qualité des prestations, recyclage...),
- Définir et mettre en place des indicateurs (économies sur achats, satisfaction des établissements, évaluation des fournisseurs...).



La crise sanitaire s'étant encore étendue tout au long de l'année 2021, la DPAS a poursuivi le travail entamé en 2020 concernant les approvisionnements en équipements de protection individuelle et en produits d'hygiène et d'entretien.

L'ESAT EPIS a continué d'assumer la négociation et l'approvisionnement en masques et tests pour toute l'association, ainsi que la gestion du stock associatif de secours, garantissant ainsi aux établissements plusieurs semaines de fonctionnement d'avance.



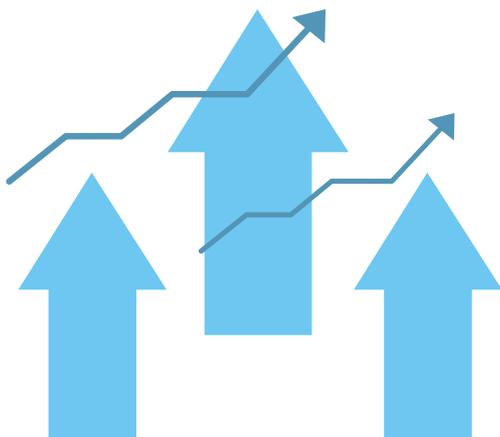


Suite à l'obtention d'une formation diplômante, notre acheteur a bénéficié d'une mobilité interne sur un poste de responsable Moyens Généraux à l'ITEP la Luerna à partir de mai. La vacance de poste a généré un accroissement d'activités pour les autres membres de l'équipe et le plan de charge 2021 a été revu à la baisse, en reportant certaines actions sur 2022.

Malgré cela, la DPAS a assuré le suivi des contrats et accords-cadres existants :

- révision tarifaire annuelle des contrats permettant la limitation des hausses,
- la révision des mercuriales, ou l'octroi de remises de fin d'année (ex : analyses bactériologiques, intérim, fournitures multitechniques).

A titre d'exemple, le contrat-cadre renégocié en décembre avec l'agence d'intérim DOMINO a permis de mieux répondre aux besoins des établissements et a donné lieu au versement d'une remise de fin d'année de **55 269 €**.

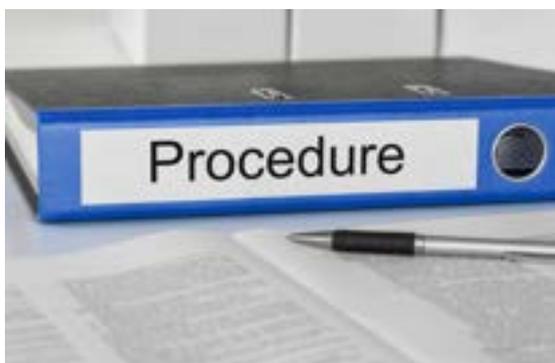


Il est à noter que dès le dernier trimestre 2021, notamment à l'occasion de la négociation des contrats de fourniture de gaz, nous avons perçu les signes inquiétants d'une inflation importante. Les nombreuses hausses tarifaires reçues depuis le début de l'année 2022 ont malheureusement confirmé cette tendance.

N'ayant aucune marge de manœuvre financière, l'association devra surveiller ces évolutions et probablement saisir les autorités de tarification. La DPAS devra donc intensifier ses efforts en matière de mutualisation afin de dégager des sources d'économie. Elle pourra également recourir plus massivement aux centrales d'achat et de référencement (ex : CAIH, UGAP, UNADERE, etc.).

HYGIÈNE, SÉCURITÉ & ENVIRONNEMENT

Le Direction Patrimoine-Achats-Sécurité intervient en soutien auprès des Directions de complexes et d'établissements en matière de sécurité des biens et des personnes (santé et sécurité au travail, sécurité incendie, sureté), en matière d'hygiène (en particulier alimentaire) et plus récemment sur les questions relatives à l'environnement..



La coordinatrice Hygiène-Sécurité-Environnement a poursuivi son accompagnement des personnels d'établissements en lien avec la crise sanitaire (révision des procédures et protocoles, mise en œuvre, etc.). Afin de tenir compte de cette situation particulière, et comme pour le plan d'actions achat, le plan de charge HSE a été allégé, en reportant certaines actions sur 2022.

Un important travail sur le risque chimique a néanmoins été mené, conjointement avec l'ingénieur en prévention des risques de l'AMETRA. Les fiches techniques et fiches de données de sécurité de tous les produits d'entretien ont ainsi été vérifiées. Cela a conduit à la suppression et à la substitution de certains produits. A cette occasion, la coordinatrice HSE a rappelé les règles d'utilisation de ces produits et notamment l'obligation du port des équipements de protection individuelle. Les règles de stockage et de conservation de ces produits ont également été revues.

Il a été décidé de centraliser les formations relatives à la sécurité afin d'en assurer un meilleur suivi et de vérifier la bonne adéquation des compétences aux besoins-métiers. La coordinatrice HSE s'est également basée sur son observation de l'activité des établissements ainsi que sur les bilans HSCT et les statistiques d'accidents du travail, pour compléter le plan de développement de compétences associatif. Malheureusement, les restrictions liées à la crise sanitaire, l'indisponibilité des organismes de formation mais aussi le fort absentéisme ont conduit à l'annulation et au report de plusieurs formations.





En application des orientations formations 2020-22 de l'association, la coordinatrice Hygiène-Sécurité-Environnement a pu bénéficier d'une formation qualifiante de formateur interne. Des modules relatifs à l'hygiène des prestations hôtelières, la sécurité alimentaire, l'analyse des risques professionnels, le port des EPI, etc. pourront bientôt être dispensés en interne, au plus près des besoins des collaborateurs.



Travail entamé en 2019, la coordinatrice HSE assure le suivi des accidents du travail au niveau associatif. Un tableau de recensement crée sur le réseau permet aux coordinatrices RH d'indiquer la survenance d'un AT et d'en préciser les principaux éléments. Des bilans trimestriels puis annuels détaillés sont ainsi présentés aux directeurs et aux représentants du personnel. La coordinatrice HSE est également en appui des directions d'établissements pour la réalisation des analyses AT (arbre des causes).

Les nouveaux outils pour l'identification et la cotation des risques professionnels ont été déployés à l'ensemble des établissements de l'association.

Les mises à jour 2021 du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP) se sont donc inscrites dans la nouvelle trame associative, ce qui facilite la lecture et à terme la consolidation des plans d'actions et bilans HSCT. La méthodologie participative de mise à jour du DUERP a été testée sur le Complexe Val Paillon et se généralisera en 2022 à tous les établissements.

FOCUS SUR LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE

Depuis près de deux ans, l'ADSEA 06 s'est engagé dans la voie de la transformation numérique.

Les efforts portent à la fois sur le volet logiciel mais également sur le volet architecture technique. Le confort d'utilisation des outils et leurs fiabilités sont au cœur des priorités.

En investissant sur des nouveaux outils numériques, l'Association souhaite valoriser le travail en commun, l'échange d'informations et la sécurité des données, notamment des usages.

L'ensemble des projets démarrés vont dans ce sens, dans le respect des valeurs de l'association et dans le respect de la réglementation.

Étapes déjà engagées à fin 2021



- **LE DOSSIER USAGER INFORMATISÉ**

2021 aura été l'année du démarrage du projet de mise en place du Dossier Usager Informatisé.

Le Dossier Usager Informatisé est un outil de suivi et de partage d'informations sécurisé entre les professionnels (médicaux, paramédicaux, médico-sociaux) mais aussi avec ses accompagnants (familles, aidants).

Les informations sont complétées par les professionnels des structures ou du soin, la personne elle-même ou son proche.

Le Dossier Usager Informatisé permet de mieux construire et de suivre le projet personnalisé de la personne, d'éviter les ruptures en cas d'évolution des besoins, de changement d'établissement médico-social, de retour à domicile ou d'hospitalisation. Il permet également à l'utilisateur d'évaluer les services rendus et d'être un acteur de son propre parcours.

Ce projet fondamental pour notre Association, visant à numériser, organiser et fluidifier le parcours de nos usagers s'inscrit dans la feuille de route de l'Agence du Numérique en Santé « Accélérer le virage numérique en santé ».



Le travail et l'implication du groupe projet sur ce dossier de candidature ont permis de montrer notre volonté à engager une profonde remise à plat des process de gestion de l'utilisateur, d'afficher notre motivation à inscrire notre Association dans une démarche numérique, et d'exprimer notre capacité à nous adapter à une nouvelle manière de gérer des projets de grande ampleur.

De fait, nous avons été sélectionnés parmi les Associations ayant présenté le projet le plus complet et le plus à même à répondre au cahier des charges présenté par l'ARS, validant ainsi le financement de notre projet par cette dernière.

Le groupe projet s'est organisé afin de cartographier l'ensemble des procédures liées à l'Usager afin d'avoir la capacité d'uniformiser les pratiques, et ainsi accueillir la solution logiciel dans les meilleures conditions. Ce travail a été rendu possible grâce à la volonté, l'implication et au professionnalisme des salariés cartographes, des établissements et du groupe projet.

Nous sommes sereins à l'idée de déployer la solution DUI sur nos établissements dès le début de l'année 2022, en commençant par l'IME du complexe de Sophia, choisi comme site pilote.



- **MIGRATION DES POSTES DE TRAVAIL VERS OFFICE 365**

Afin d'harmoniser le parc informatique, il a été décidé d'équiper chaque salarié de l'Association d'un environnement de travail performant, équipé a minima de la suite Office 365. Chaque salarié se verra notamment offrir une boîte email accessible depuis Internet.

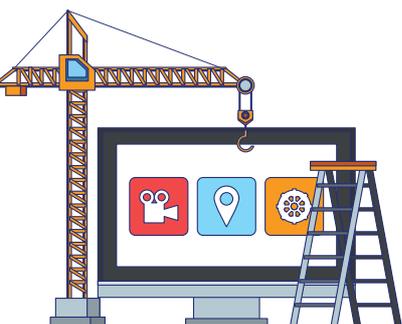
L'effort sera également porté sur la mise en place d'outil comme Teams (outil de visioconférence et espace collaboratif), et de One Drive (utilisation du cloud pour stocker vos fichiers en lieu et place du disque dur interne à l'ordinateur).

Le déploiement va se poursuivre et s'achever sur 2022.



- **MATÉRIEL ET RÉSEAU**

Les efforts concentrés sur le renouvellement du parc informatique et sur l'amélioration de la qualité des réseaux informatiques, commencent à porter leurs fruits. En effet, grâce aux investissements et à la volonté de la Direction Générale et des établissements, de moins en moins de difficultés sont recensées par les salariés. Sur ce domaine en continuelle évolution, il reste encore beaucoup à faire.



- **MISE EN PLACE D'UN OUTIL DE GESTION DE PARC AUTOMOBILE**

Un projet de mise en place d'une application nous permettant de professionnaliser la gestion de notre flotte automobile, et de sécuriser l'utilisation des véhicules de l'Association, a été ouvert début 2021.

Le prestataire choisi par le groupe projet est OPTIMUM AUTOMOTIVE. Le déploiement du site pilote (EPIS) a été finalisé T1 2022.



LA COMMUNICATION

L'année 2021, toujours marquée par la crise sanitaire liée à la pandémie de COVID-19 a eu un impact sur les projets envisagés. Certains d'entre eux ont été annulés ou reportés.

Evènements internes :

Juillet 2021 - Départ de notre Responsable de la communication
Mme Céline PACCOUD

Octobre 2021 - Arrivée de Mme Lévana MERCIER - Apprentie communication

CAMPAGNE TAXE D'APPRENTISSAGE 2021

En 2021 le montant total de la collecte est de 28 775€ (soit une hausse de 1.83% par rapport à 2020) selon la répartition suivante :



ADSEA 06

TAXE D'APPRENTISSAGE 2021

	COLLECTE 2020	COLLECTE 2021
	SUR SALAIRES 2019	SUR SALAIRES 2020
CEP LA NARTASSIERE	6 283,30 €	6 806,28 €
ITEP LA LUERNA	2 300,00 €	1 000,00 €
IME LES TERRASSES	2 100,00 €	3 563,50 €
IME LES CHENES	1 818,76 €	4 317,00 €
IME VAL PAILLON	707,12 €	351,50 €
ESAT EPIS	7 281,00 €	7 496,03 €
CAPTA	5 683,22 €	5 240,69 €
TOTAL	28 247,86 €	28 775,00 €



SIGNATURE MAIL

Création d'une nouvelle signature mail ADSEA 06 destinée à l'ensemble des collaborateurs de l'association.

Objectif avoir une identité marquée, reconnaissable et identique pour chaque salarié.

Externe	Interne
 <p>Prénom Nom Fonction</p> <p>Établissement 0400000000 mail@adsea06.org www.adsea06.org</p> <p></p> <p>"Ensemble, rendons-les plus forts"</p> <hr/> <p>Logo ADSEA 06 pour mettre en avant l'association</p>	 <p>Prénom Nom Fonction</p> <p>Établissement 0400000000 mail@adsea06.org www.adsea06.org</p> <p></p> <p>"Ensemble, rendons-les plus forts"</p> <hr/> <p>Photo du salarié pour mettre un visage sur un nom</p>

Avec un nouveau bandeau mensuel :

<i>Octobre</i>	
<i>Novembre</i>	
<i>Décembre</i>	

RÉSEAUX SOCIAUX :

L'alimentation des pages Facebook, LinkedIn, Youtube, Twitter et blog de l'ADSEA 06 se poursuit afin de mettre en avant les jeunes et les accompagnants, valoriser les activités et les métiers de l'association. L'objectif principal étant de développer l'e-réputation de l'ADSEA 06 et d'attirer de nouveaux talents en créant du contenu adapté à chaque canal.



Parcours d'orientation VP

Court Métrage SESSAD 2 LC

Dudoay 2021

Vacances scolaires Prévention spécialisée

Sortie Voile - EPIS

Evènement Monoprix












le blog

ADSEA 06



WordPress

Dudoay - édition 2021

Retour sur le Dudoay édition 2021. Le 19 septembre 2021 a eu lieu la journée Dudoay et cette année encore les jeunes du Championnat National (CPN) et du Complexe Les Tanneaux (SESSAD, SPPF et SESSAD) ont participé à cette journée. Le Dudoay était l'occasion pour les jeunes de l'ADSEA 06 de découvrir un environnement...



PAGE 42

CAMPAGNE DRY JANUARY ET MOI(S) SANS TABAC 2021

L'ADSEA 06 a souhaité reconduire les campagnes moi(s) sans alcool (janvier) et moi(s) sans tabac (novembre) en accompagnant ces actions auprès de ses collaborateurs :

- distribution de kits en établissements,
- envoi d'un email par semaine durant le mois de janvier et novembre,
- publications sur les réseaux sociaux de l'ADSEA 06.



Ouvverte



Semaine 1



Semaine 2



Semaine 3



Semaine 4



LE RAPPORT FINANCIER

L'exercice 2021 a incontestablement été marqué par le **contexte sanitaire**. Même si la situation était plus normale que sur l'année 2020 qui a connu le confinement et l'arrêt total des établissements pendant plusieurs mois, la crise sanitaire a tout de même perduré.

Nous avons pu encore en mesurer les impacts jusqu'à la fin du premier trimestre 2022 en termes de fonctionnement, de fatigue, d'absentéisme, etc., avec des effets peut-être encore plus insidieux.

En 2021 les effets de la COVID-19 s'installent durablement. Contrairement à 2020 cet exercice n'a pas été frappé brutalement par la crise sanitaire et n'a pas connu l'état de sidération ressenti l'an dernier, mais cette dernière s'est poursuivie produisant ses effets, certes avec moins de soudaineté, mais sur le long terme.

Cela se traduit par des difficultés qui se pérennisent et impactent les fonctionnements des établissements au rythme de restriction, passe sanitaire, passe vaccinal.

Ainsi, les divers acteurs et notamment les Autorités de Tarification et de Contrôle, absorbés par la gestion de la crise se trouvent parfois en difficulté pour assumer l'ensemble des missions qui demeurent. C'est particulièrement le cas avec l'ARS.

Parallèlement la régionalisation commence également à produire ses effets au niveau financier avec l'application automatique au niveau de l'**ARS** de ratios et directives, de façon très distanciée et quelque peu déconnectée avec la réalité des établissements. Les interlocuteurs locaux tentent de rester à l'écoute mais disposent de marges de manœuvre qui se réduisent.

Comme l'an passé, les éléments financiers ont été transmis très tardivement, la première décision tarifaire a été reçue le 12 juillet 2021 pour un dépôt des EPRD (Etats Prévisionnels des Recettes et des Dépenses) le 15 juillet, soit trois jours plus tard.

Une dernière décision tarifaire modificative peu lisible présentant des erreurs matérielles et allouant en toute fin d'année des montants très significatifs au titre des CNR (Crédits Non Reconductibles) est reçue le 21 décembre 2021 et complétée par un courrier reçu fin février 2022 en réponse aux observations formulées par l'ADSEA 06, ne permettant ainsi pas d'envisager la finalisation des écritures comptables annuelles avant cette date.



Les annonces liées à la transposition des dispositions du SEGUR de la santé au secteur médico-social, appuyées par deux recommandations patronales, ont donné lieu en toute fin d'exercice à l'allocation de crédits de la part de l'ARS, alors que du côté de Département rien n'a été versé.

Le CPOM concernant le **CEP LA NARTASSIERE** est signé courant 2021. Ce nouveau contrat prévoit pour le service de Placement à Domicile (PAD) une capacité d'accueil évoluant de cinq à seize adolescents, compensée par la fermeture du Service d'Accueil de Jour (six jeunes) et la diminution de l'accueil en studios qui passe de 21 à 16 places également destinées dorénavant à un public de jeunes mineurs. Au niveau financier, alors que depuis la fin du précédent CPOM aucun taux d'évolution n'avait été appliqué au budget alloué, la transformation de l'activité dans le cadre du nouveau contrat est accompagnée d'une revalorisation de la dotation globale à hauteur de 54 061 euros. Les points de vigilance sur ce dernier CPOM concernent le niveau des taux annuels d'évolution qui seront alloués au cours du contrat et l'affectation du résultat au-delà de 25 000 euros.

Le **CENTRE D'ACCUEIL DE JOUR (CAJ) du Complexe EPIS** d'une capacité d'accueil de 17 places a ouvert ses portes en mars 2021 sur la base d'une enveloppe allouée de 249 000 euros pour ce premier exercice.

En 2021, l'application du **NOUVEAU PLAN COMPTABLE** finit de produire ses effets sur la situation financière avec l'affectation en réserve d'investissement des comptes de « report à nouveau » issus de l'application des nouvelles dispositions. C'est ainsi une somme de 6 848 644 euros qui, après avoir transité par le Fond de Roulement d'Exploitation, vient de nouveau consolider les fonds propres de l'Association.

COMPTE DE FONCTIONNEMENT

Au niveau de la section d'exploitation, le résultat de l'exercice 2021 est loin d'atteindre le niveau de celui de 2020 qui était tout à fait exceptionnel et directement imputable aux périodes de confinement.

Le compte de fonctionnement consolidé de l'ADSEA 06 fait apparaître en 2021 un résultat excédentaire de 498 296 euros, en diminution de 919 322 euros par rapport à celui de 2020, qui s'élevait à 1 417 618 euros.

La quasi-totalité des recettes provient de l'activité sociale, ainsi les « concours publics et subventions » représentent en 2021 un montant total de 38 331 309 euros (soit 91 % du total des produits), en augmentation de 364 K€ par rapport à l'exercice 2020, dont le montant s'élevait à 37 967 221 euros.

L'augmentation entre les deux exercices est à mettre en corrélation avec les évolutions de l'activité. Elle trouve son origine dans l'ouverture du CAJ rattaché au complexe EPIS financé par le Département à hauteur de 249 K€ dans le cadre du CPOM en cours et dans le complément de dotation accordé en 2021 au CEP LA NARTASSIERE lors de contractualisation du nouveau CPOM, permettant ainsi la transformation de l'offre et l'accueil de jeunes mineurs dans les studios.

L'évolution des enveloppes allouées par financeur entre les deux derniers exercices est présentée ci-après.

ACTIVITE SOCIALE	2 021	2 020	Ecart
CPOM ARS - enfants en situation de handicap	23 461 852	23 537 207	-75 355
CPOM ARS - adultes en situation de handicap	2 495 301	2 429 742	65 559
CPOM CD06 - Personnes adultes en situation de handicap	6 557 446	6 264 464	292 982
CPOM CD06 ASE - CEP LA NARTASSIERE	5 191 230	5 130 834	60 396
Subventions : actions de prévention METROPOLE	625 480	604 974	20 506
TOTAL produits concours publics et subventions	38 331 309	37 967 221	364 088



Avec trois contrats en cours, d'une part avec l'ARS et le CD06 pour les personnes en situation de handicap et récemment avec l'ASE (Aide Sociale à l'Enfance) d'autre part pour le CEP LA NARTASSIERE, c'est plus de 98 % de l'activité de l'Association qui se trouve désormais régie par les dispositions des Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens (CPOM).

Les dotations des établissements sous CPOM ont ainsi pu bénéficier en 2021 de l'application de taux d'évolution.

Il convient de noter néanmoins que le taux d'actualisation alloué par l'ARS, fait désormais l'objet d'une modulation en fonction du coût à la place pour les IME (Institut Médico-Educatif) et d'une application du tarif plafond pour les ESAT (Etablissement et Service d'Aide par le Travail), conduisant à un taux d'évolution alloué en 2021 particulièrement faible, qui représente en moyenne 0,15 % sur l'ensemble du périmètre du CPOM.

Concernant le Conseil Départemental des Alpes-Maritimes, le contrat s'est poursuivi sur la base d'un taux d'évolution de 0,70 %, dont a pu bénéficier l'ensemble des structures. Les objectifs de créations de places, prévus dans le CPOM du CD06 pour personnes adultes en situation de handicap, sont quasiment tous atteints puisque seules trois places, sur les vingt-deux prévues, restent encore à installer.

Le CEP LA NARTASSIERE a connu une revalorisation de sa dotation globale dans le cadre des négociations du CPOM.

Le résultat d'exploitation s'élève au 31 décembre 2021 à 877 053 euros contre 1 570 310 euros en 2020 soit une diminution de 693 K€ entre les deux exercices.

Les charges d'exploitation, qui s'élèvent à 40 379 972 euros, sont en augmentation de 1 479 K€ entre les deux exercices.

Les charges variables qui avaient connu de fortes diminutions en 2020 en raison des confinements et du ralentissement de l'activité renouent avec les niveaux antérieurs.

En tenant compte du poste intérim les dépenses de personnel (30 278 K€), qui constituent près de 73 % du total des charges, connaissent une augmentation de 3,82 %, représentant un montant de 1 113 K€.

Le poste intérim, qui traduit les difficultés de recrutement, progresse de 1 193 K€ entre 2020 et 2021 passant de 972 K€ à 2 165 K€.

Le résultat financier est traditionnellement déficitaire, les charges induites par les emprunts étant supérieures aux produits des placements financiers. En 2021, le déficit s'élève à 389 904 euros, contre 392 356 euros en 2020. Les charges d'intérêts des emprunts, ainsi que les produits liés au placement de la trésorerie restent stables entre les deux exercices.



L'augmentation des produits (+ 1 051 K€, soit 2,56 %) conjuguée à la hausse des charges (+ 1 970 K€, soit 4,97 %) concourent à une diminution de 919 K€ du résultat excédentaire entre les deux exercices.

L'exercice 2021 se solde donc par un excédent comptable global de 498 296 euros, se décomposant entre **373 177 euros au titre de la gestion contrôlée et 125 119 euros pour la gestion propre** (Comité de Sauvegarde, E.P.I.S. Production, C.A.P.TA. Production et Opérations exclues du compte administratif).

La formation du résultat est résumée dans le tableau suivant qui propose une analyse par secteur de financement :

Par secteur de financement		Résultat comptable 2021	Résultat comptable 2020	Evolution 2020/2021
CPOM ARS - Assurance Maladie Enfants	ARS - AM	304 915	444 357	-139 442
CPOM ARS- Assurance Maladie Adultes	ARS - AM	150 213	94 885	55 328
CPOM Conseil Départemental 06 Handicap	CD06	83 934	56 434	27 500
CPOM CD06 ASE - CEP La Nartassière	CD06	160 328	-25 568	185 896
Prévention spécialisée (Grasse / Médiation)	CD06	0	457	-457
Prévention spécialisée Nice	METROPOLE NCA	-125 623	45 529	-171 152
Siège Social	ARS - AM	-200 589	469 072	-669 662
Gestion propre	FDS PROPRES	125 119	332 451	-207 332
TOTAL		498 296	1 417 618	-919 322

BILAN & STRUCTURE FINANCIÈRE

Situation Financière	2 021	2 020	Ecart €	Progression
				%
Fonds de roulement d'investissement (FRI)	24 511 249	16 766 416	7 744 833	46%
Fonds de roulement d'exploitation (FRE)	11 207 280	17 746 150	-6 538 870	-37%
Fonds de Roulement Net global	35 718 529	34 512 566	1 205 963	3%
Ressource en Fonds Roulement	3 324 275	3 834 142	-509 867	-13%
Trésorerie	39 042 804	38 346 708	696 096	2%

Le fonds de roulement, qui s'élève à 35 718 529 euros au 31 décembre 2021, est en augmentation de 1 205 963 euros par rapport à l'exercice 2020.

Le montant des emprunts s'élève à 13 737 K€ au 31 décembre 2021 (hors intérêts courus). Avec un taux d'endettement inférieur à 20 % l'ADSEA 06 affiche une indépendance financière très satisfaisante.

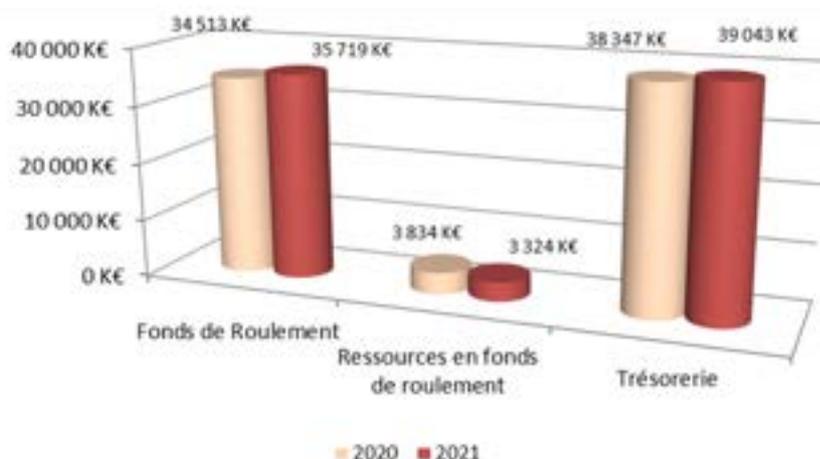
L'affectation en réserve d'investissement des reports à nouveau issus de l'application de la nouvelle réglementation comptable a permis de rétablir l'équilibre antérieur du Fonds de Roulement d'Investissement.

L'excédent de la gestion contrôlée est en diminution de 712 K€ et celui de la gestion propre de 208 K€.

En 2021, les CNR ARS majoritairement alloués en fin d'exercice, dans la décision tarifaire reçue au mois de décembre, n'ont pas intégralement été consommés et émargent en fonds dédiés à hauteur de 346 K€ pour l'ensemble du CPOM. Il s'agit notamment des crédits alloués au titre du SEGUR, de formation pour accompagnement des publics souffrant de TSA (Trouble du Spectre Autistique) et de dépenses Covid. Une quote-part de ces fonds sera vraisemblablement récupérée par le financeur en 2022.

Depuis le passage en dotation globale, le cycle d'exploitation génère une ressource en fonds de roulement qui s'élève, en 2021, à 3 324 275 euros.

En termes de trésorerie, l'exercice 2021 se solde par une **trésorerie à l'actif de 39 042 804 euros**, supérieure de 696 096 euros par rapport à 2020.



Investissements/patrimoine

Les appartements du programme immobilier « Rive Gauche » au bénéfice des résidents du Complexe EPIS ont été livrés début 2022 et sont comptabilisés en immobilisations pour la somme de 1 522 955 euros incluant les installations, le mobilier et le matériel. Ce projet n'impacte cependant pas en 2021 l'actif net de façon significative puisque le montant versé au 31/12/2020 au titre de cette opération effectuée en VEFA (Vente en l'Etat Futur d'Achèvement) s'élevait à 1 306 614 euros.

La rénovation en cours de la résidence « Les Noisetiers » du Complexe EPIS qui s'achèvera fin du deuxième trimestre 2022 engendre un montant d'immobilisations en cours de 124 024 euros au 31/12/2021.

La vente du bâtiment qui abritait jusqu'en 2016 les anciens locaux de l'IME Le Moulin à Château-de-Grasse a entraîné une diminution de l'actif net de 507 327 euros (valeur brute 1 279 278 euros diminuée du cumul des amortissements de 771 951 euros). Cette opération est équilibrée puisque le prix de vente a permis de couvrir la valeur nette comptable des éléments immobilisés.



Perspectives 2022 :



Les bilans de mi-parcours n'ayant pu être effectués **les deux contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens ARS et CD06, dont l'échéance est prévue au 31/12/2022, seront reconduits** pour une année au minimum et plus probablement deux.

Le nouveau CPOM signé en 2021 pour le CEP LA NARTASSIERE va se poursuivre jusqu'en 2024.

L'action de Prévention Spécialisée sur le secteur de Nice, rattachée depuis le premier janvier 2017 à la Métropole NCA va se poursuivre jusqu'au 31/12/2022 sur les mêmes bases financières et devrait être renouvelée pour deux années au minimum. Une action sur des temps d'intervention complémentaire a vu le jour fin 2021 sous la forme des Bataillons de la prévention et sera reconduite en 2022.

Les **revalorisations des salaires** pourraient être étendues aux personnels socio-éducatifs sur fonds de renégociations de la convention collective. Les dispositions SEGUR entraineront en 2022 des retards dans la réception des décisions et arrêtés tarifaires.

BILAN COMPTABLE AU 31.12.2021

ACTIF	31 décembre 2021			31/12/2020	PASSIF	31/12/2021	31/12/2020
	BRUT	AMORTI/PROV	NET	NET			
Actif Immobilisé					Fonds Propres		
Immobilisations Incorporelles					Fonds Propres sans droit de reprise		
Concessions, brevets, licences	265 899	-256 878	9 021	14 023	Fonds propres statutaires	3 892 467	3 892 467
Immobilisations Corporelles					Fonds associatifs sans droit de reprise		
Terrains	3 764 447	-170 062	3 594 386	3 403 800	Fonds Propres avec droit de reprise		
Aménagement des terrains			0		Fonds propres avec droit de reprise		
Constructions	48 646 209	-21 392 742	27 253 467	27 358 135	Ecart de réévaluation		
Installations techniques mat & outillage	3 146 173	-2 590 762	555 411	567 418	Ecart de réévaluation		
Autres	6 437 780	-5 389 812	1 047 969	1 091 220	Réserves		
Immobilisations corporelles en cours	355 552		355 552	74 683	Réserves pour projet de l'entité	37 111 572	31 545 788
Avances et acomptes	76 934		76 934	1 335 354	Réserves réglementées		
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					Autres réserves	3 945 545	1 919 671
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés			0		Report à nouveau		
Immobilisations Financières					Report à nouveau	5 044 403	11 218 901
Participations	303 471		303 471	303 471	Résultats sous contrôle tiers financeurs		
Prêts	1 038 510		1 038 510	958 280	Report à nouveau (gestion non contrôlée)		
Autres	154 305		154 305	153 906	(dont RAN activités sociales & médico-sociales)	5 344 429	9 695 061
					Excédent ou déficit de l'exercice		
					Excédent ou déficit de l'exercice	498 296	1 417 618
					(dont RAN activités sociales & médico-sociales)		
					Situation nette (sous-total)		
					Situation nette (sous-total)	50 492 283	49 994 444
					Fonds propres consommables		
					Fonds propres consommables		
					Subventions d'investissement		
					subventions d'investissement	1 528 306	1 200 685
					Provisions réglementées		
					Provisions réglementées	915 684	871 936
TOTAL I	64 189 282	-29 800 255	34 389 027	35 260 290		52 936 273	52 067 065
Comptes de Liaison					Fonds reportés et dédiés		
Comptes de Liaison					Fonds reportés liés aux legs et donations		
					Fonds reportés liés aux legs et donations		
					Fonds dédiés		
					Fonds dédiés	3 055 658	2 815 913
					Sur autres ressources		
					Sur subventions de fonctionnement		
TOTAL II	0	0	0	0		3 055 658	2 815 913
Actif Circulant					Comptes de Liaison		
Stocks et en cours					Comptes de Liaison		
Stocks et en cours	58 014	-9 597	48 417	49 328			
Produits intermédiaires et finis			0				
Matières premières, approvisionnements			0				
Avances et acomptes versés							
Avances et acomptes versés sur commandes	77 345		77 345	90 048			
Créances							
Créances redev usagers & comptes rattachés	582 962	-7 774	575 188	765 099			
Créances reçues par legs ou donations			0				
Autres	1 551 761	-13 292	1 538 469	705 680			
Valeurs mobilières de placement							
Valeurs mobilières de placement	259 473		259 473	255 107			
Instruments de trésorerie							
Instruments de trésorerie			0				
Disponibilités							
Disponibilités	38 783 331		38 783 331	38 091 600			
Charges constatées d'avance							
Charges constatées d'avance	109 007		109 007	128 842			
TOTAL III	41 421 893	-30 663	41 391 230	40 085 704		0	0
Frais d'émission des emprunts					Provisions		
Frais d'émission des emprunts					Provisions pour risques		
					Provisions pour risques	370 837	330 500
					Provisions pour charges		
					Provisions pour charges	7 000	124 000
TOTAL IV	0	0	0	0		377 837	454 500
Prime de remboursement des emprunts					Dettes		
Prime de remboursement des emprunts					Emprunts obligataires et assimilés		
					Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	13 773 252	14 471 109
					Emprunts et dettes financières diverses		
					Avances et acomptes reçus sur cdes en cours	1 057 140	967 720
					Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
					Dettes des legs ou donations		
					Dettes fiscales et sociales	3 685 771	3 738 186
					Dettes sur immobilisations, comptes rattachés	157 544	89 746
					Autres dettes (d'exploitation)	692 342	690 615
					Instruments de trésorerie		
					Produits constatés d'avance	44 439	51 141
TOTAL V	0	0	0	0		19 430 489	20 008 516
Ecart de conversion Actif					Ecart de conversion Passif		
Ecart de conversion Actif					Ecart de conversion Passif		
TOTAL VI	0	0	0	0		0	0
TOTAL ACTIF	105 611 175	-29 830 917	75 780 257	75 345 994	TOTAL PASSIF	75 780 257	75 345 994

COMPTE DE FONCTIONNEMENT AU 31.12.21

	31/12/2021	31/12/2020		31/12/2021	31/12/2020
Produits d'exploitation			Charges d'exploitation		
Cotisations	660	690	Achats de marchandises	121 598	243 916
Vente de biens	175 978	273 959	Variation de stocks	911	-478
Vente de services	713 020	554 664	Autres achats et charges externes	9 065 226	7 044 692
Forfaits journaliers	61 860	45 520	Impôts, taxes et versements assimilés	2 263 194	2 272 786
Participation usagers	217 665	99 813	Salaires et traitements	18 375 917	18 343 861
Vente de biens et services	1 168 523	973 955	Charges sociales	7 702 427	7 776 329
Concours publics	37 705 829	37 362 247	Dotations aux amortissements	2 230 862	2 222 647
Subventions d'exploitation	625 480	604 974	Autres charges	31 507	32 022
Dons manuels	45 345	57 570	Dotations aux provisions		8 500
Mécénats			Report en fonds dédiés	539 650	895 622
Legs, donations et assurances-vie			Aides financières	48 679	60 936
Ressources liées à la générosité du public	45 345	57 570			
Contributions financières					
Produits de tiers financeurs	38 376 655	38 024 791			
Reprises/prov & amorts, transf. charges	166 707	139 405			
Utilisations des fonds dédiés	299 905	157 761			
Autres produits	1 244 574	1 174 541			
PRODUITS D'EXPLOITATION	41 257 024	40 471 143	CHARGES D'EXPLOITATION	40 379 972	38 900 833
RESULTAT D'EXPLOITATION (EXCEDENT)	877 053	1 570 310			
Produits financiers			Charges financières		
Produits financiers de participations			Dotations amort, dépréc. & provisions		
Autres valeurs mob., créances d'actif immob.	59	72	Intérêts et charges assimilées	447 457	442 934
Autres intérêts et produits assimilés	53 128	49 956	Différences négatives de change		
Reprises/provisions et transfert de charges			Charges nettes/cessions des V.M.P.		
Différences positives de change					
Produits net/cession des V.M.P.	4 366	551			
PRODUITS FINANCIERS	57 553	50 578	CHARGES FINANCIERES	447 457	442 934
			RESULTAT FINANCIER (DEFICIT)	389 904	392 356
Produits exceptionnels			Charges exceptionnelles		
Sur opération de gestion	147 385	173 625	Sur opération de gestion	163 790	44 616
Sur opération en capital	642 354	137 482	Sur opération en capital	518 493	17 506
Reprises/provisions et transfert de charges	7 917	228 686	Dotation aux amort. et aux prov.	92 003	226 981
PRODUITS EXCEPTIONNELS	797 656	539 793	CHARGES EXCEPTIONNELLES	774 286	289 103
RESULTAT EXCEPTIONNEL (EXCEDENT)	23 371	250 691			
			Participation des salariés		
			Participation de salariés		
TOTAL PARTICIPATION DES SALARIES	0	0		0	0
			Impôts		
			Impôts sur les bénéfices	12 223	11 027
TOTAL IMPOTS	0	0		12 223	11 027
PRODUITS	42 112 234	41 061 514	CHARGES	41 613 938	39 643 897
SOLDE INTERMEDIAIRE (EXCEDENT)	498 296	1 417 618			
Rep. ress non utilisées Exe antérieurs			Eng. à réaliser sur ressources affectées		
TOTAL PRODUITS	42 112 234	41 061 514	TOTAL CHARGES	41 613 938	39 643 897
EXCEDENT	498 296	1 417 618	DEFICIT		



"Le pessimiste se plaint
du vent, l'optimiste
espère qu'il va changer,
le réaliste ajuste ses
voiles"

William Arthur Ward

